

RENDEMENTS 2020

Au printemps dernier, lorsque la pandémie de COVID-19 a été officialisée, les marchés financiers ont connu leur chute la plus rapide de l'histoire boursière. Les effets économiques ont été désastreux, le monde connaissant sa pire récession depuis la Grande Dépression d'il y a 90 ans! On espérait seulement que la situation revienne à la normale dans les meilleurs délais.

Dès le second trimestre, avec toutes les mesures d'aide gouvernementales, les marchés financiers ont repris une bonne partie des pertes et les taux d'intérêt, malgré leur faible niveau, ont connu une baisse assez importante. Ceci a contribué à de bonnes performances, tant pour les actions que pour les titres obligataires. Dans les derniers mois de l'année, l'annonce de la découverte de vaccins efficaces et les résultats des élections américaines ont contribué à la poussée des marchés boursiers.

Bien entendu, tout n'est pas réglé pour autant et outre le confinement partiel qui demeure, plusieurs secteurs économiques comme le tourisme et la restauration demeurent déprimés. Le télétravail et le commerce en ligne affecteront sans doute à plus long terme les perspectives dans les secteurs de l'immobilier et de l'infrastructure.

L'année 2020 se termine donc avec des résultats plus élevés que les objectifs à long terme. La performance, nette de frais, est de 9,3 % pour le Fonds équilibré croissance et de 6,0 % pour le Fonds équilibré conservateur. À titre de rappel, les rendements annuels attendus (à long terme) sont 5,7 % (Fonds croissance) et 3,1 % (Fonds conservateur). Alors que le Fonds croissance a profité davantage du rebond des marchés boursiers, le Fonds conservateur a bénéficié de la baisse des taux d'intérêt, les deux tiers du fonds étant investis en titres obligataires.

CHANGEMENTS AUX DISPOSITIONS (TAUX DE COTISATION)

Au cours de la dernière année, certains changements ont été apportés aux taux de cotisation applicables à des groupes de participants :

Groupe des employés de soutien (le changement au 29 juin 2020 avait été communiqué en décembre 2019) :

De...	À...	Cotisation salariale		Cotisation patronale	
		Avant MGA	Après MGA	Avant MGA	Après MGA
29-06-2020	27-12-2020	8,37 %	6,87 %	9,63 %	11,13 %
28-12-2020	26-12-2021	8,00 %	6,50 %	10,00 %	11,50 %
27-12-2021	...	7,86 %	6,36 %	10,14 %	11,64 %

Avant MGA : Taux de cotisation applicable sur la portion du salaire cotisable au RRQ (61 600 \$ en 2021).
Après MGA : Taux de cotisation applicable sur la portion du salaire qui excède le salaire cotisable au RRQ.

Groupe des employés du Bureau de la retraite :

En raison de la fusion au 1^{er} avril 2020 du Bureau de la retraite et du Bureau du Fonds commun de placement, les conditions de participation ont été harmonisées pour les participants de ces deux employeurs. Depuis le 1^{er} avril 2020, chaque employé détermine son taux de cotisation entre 3 % du salaire et 8,37 % et l'employeur verse une cotisation patronale de 115 % de la cotisation salariale.

VOTRE RELEVÉ 2020 BIENTÔT EN LIGNE

Au cours des prochaines semaines, votre relevé 2020 sera disponible. Même si vous pouvez aller consulter l'évolution mensuelle de votre compte, le relevé annuel est l'occasion de revoir vos projections financières et de faire le point sur votre épargne-retraite. Nous vous invitons à lire attentivement votre relevé et de consulter votre conseiller financier. Que ce soit de considérer le versement de cotisations volontaires au RCRUL ou de majorer vos cotisations REER, c'est un bon moment pour revoir vos objectifs financiers!

Donné à Québec, le 26 janvier 2021, par le Comité de retraite du RCRUL.